

A blue circular icon containing a white compass needle pointing towards the top-right.

orientations  
STRATÉGIQUES  
2015-2018

réseau mlfmonde

# 1 Présentation générale de l'Osui

Créé en 1996 sous forme d'une association sans but lucratif par la Mission laïque française – Mlf – dont il est l'émanation directe, l'Office scolaire et universitaire international (Osui) s'est donné pour objectif de répondre à la demande croissante adressée par les familles marocaines à l'enseignement français, demande que le réseau géré par l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger – AEFÉ – ne pouvait plus satisfaire à lui seul.

*En 2016, l'Osui aura 20 ans.*

Partie intégrante du réseau de l'enseignement français au Maroc, l'Osui a progressivement trouvé son identité propre. On le reconnaît à plusieurs traits caractéristiques :

- > Son mode de fonctionnement, associatif et autofinancé.
- > La composition de son public scolaire, majoritairement national.
- > Les relations étroites entre les neuf établissements de son réseau et les 121 implantations scolaires du réseau de la Mlf dans le monde, autour d'un projet pédagogique interculturel, plurilingue et humaniste commun.

Tout en respectant les règles françaises de l'homologation, ce qui est de nature à répondre en confiance aux attentes des familles, l'Osui propose une formation scolaire qui se veut adaptée à la situation spécifique du Maroc, à ses objectifs de développement et à sa stratégie d'ouverture internationale. L'Osui est ainsi devenu un outil important de la coopération entre le Maroc et la France, ce dont témoigne notamment la croissance soutenue de ses implantations sur tout le territoire et l'accompagnement de son développement par les pouvoirs publics marocains.

Cette volonté d'adaptation constitue un défi permanent, qui exige un grand professionnalisme dans le pilotage du réseau. Il s'agit notamment d'enraciner, avec toute la qualité requise, un cursus fondant la réussite scolaire sur un plurilinguisme précoce (français/arabe/anglais dès la maternelle) et selon un parcours qui écarte toute spécialisation trop rapide au profit d'une polyvalence et d'une solide culture, que sanctionneront le baccalauréat général ainsi qu'un portefeuille de compétences, notamment linguistiques, dûment certifiées.

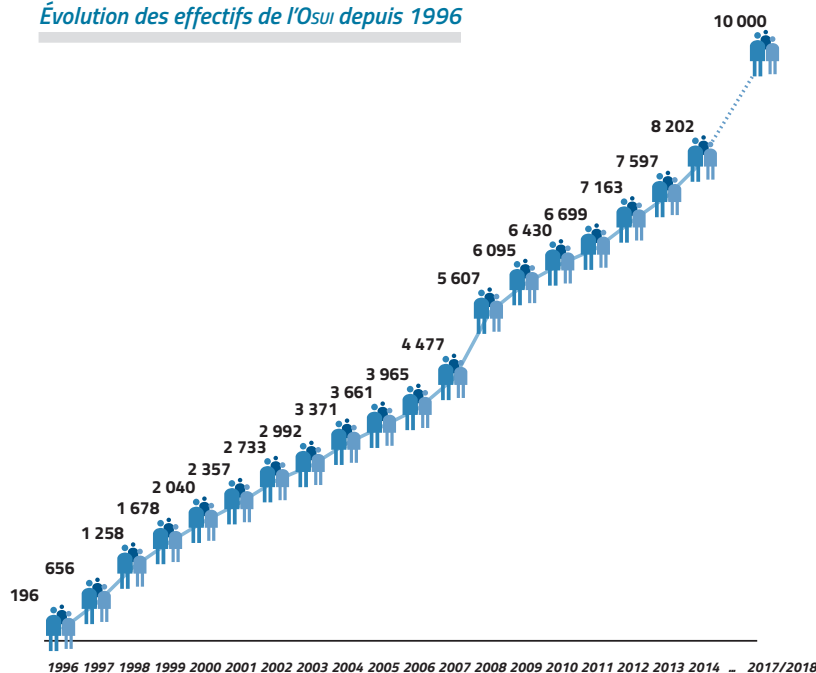
D'abord ouvert en 1996 à Casablanca (Louis Massignon), l'Osui s'est implanté :

- 📅 en 1997 à Rabat (André Malraux), El Jadida (Jean Charcot) et Agadir (Lycée français d'Agadir) ;
- 📅 en 2004 à Marrakech (Jacques Majorelle) ;
- 📅 en 2006 à Essaouira (Éric Tabarly) ;
- 📅 en 2010 à Tanger (Le Détroit) ;
- 📅 en 2012 à Dakhla (École Odette du Puigaudeau) et à Lâayoune (École Paul Pascon).

Par ailleurs, depuis 2010, l'Osui est partenaire de l'Université internationale de Rabat (Uir).

L'évolution des effectifs de l'Osui depuis 1996 a été particulièrement rapide.

## Évolution des effectifs de l'Osui depuis 1996



## Effectifs 2014-2015 par établissement

		Effectifs	Nationalité des élèves		
			% marocain	% français	% autres
Agadir	Lycée français Osui	1 259	63 %	31 %	6 %
Casablanca	Lycée Osui Louis Massignon	3 047	97 %	2 %	1 %
Dakhla	École Osui Odette du Puigaudeau	90	100 %	0 %	0 %
El Jadida	Lycée Osui Jean Charcot	606	82 %	14 %	4 %
Essaouira	Groupe scolaire Osui Éric Tabarly	97	48 %	44 %	8 %
Lâayoune	École Osui Paul Pascon	81	94 %	3 %	3 %
Marrakech	Groupe scolaire Osui Jacques Majorelle	606	91 %	4 %	5 %
Rabat	Lycée Osui André Malraux	1 638	94 %	2 %	4 %
Tanger	Groupe scolaire Le Détroit	778	87 %	4 %	9 %
<b>TOTAL</b>		<b>8 202</b>	<b>88 %</b>	<b>8 %</b>	<b>4 %</b>

À l'horizon 2018, avec notamment l'augmentation de la capacité d'accueil à Louis Massignon (Bouskoura), puis à André Malraux (Rabat), les effectifs devraient atteindre 10 000 élèves.

Les établissements de l'Osui sont homologués par le Ministère français chargé de l'Éducation nationale d'une part, et d'autre part, visés par l'annexe à la convention maroco-française de 2003 relative au partenariat pour la coopération culturelle et de développement.

Par ailleurs, l'Osui est compris dans les conventions signées par la Mif avec les deux ministères français chargés des Affaires étrangères et de l'Éducation nationale. Il bénéficie à ce titre de tous les partenariats de l'Éducation nationale signés par la Mif, notamment avec les quatre académies de Dijon, Paris, Poitiers et Reims, avec les grands établissements publics que sont le Centre national d'enseignement à distance (Cned) et le réseau Canopé (information, formation et documentation pédagogiques), ainsi qu'avec l'École supérieure de l'Éducation nationale (ESEN) pour la formation des personnels d'encadrement. Il a également passé un accord cadre avec l'AEFE.

## 2 Entre les familles et l'Osui : réussir la rencontre

La rapidité et l'indéniable succès de l'implantation de l'Osui au Maroc s'expliquent pour l'essentiel par la rencontre réussie entre les attentes – multiples mais non contradictoires – des familles marocaines et un projet éducatif original en adéquation avec ces attentes.

### LES ATTENTES DES FAMILLES



### LE PROJET ÉDUCATIF DE L'OSUI

# 3 Des objectifs pédagogiques et éducatifs ambitieux

## *Des conditions réunies à l'Osui pour les atteindre*

Début 2014, la Mlf et l'Osui ont formalisé les trois objectifs qui doivent guider en permanence les équipes des établissements scolaires de leurs réseaux dans leur mission de formation des élèves.

### Trois axes prioritaires pour organiser le travail collectif autour de l'élève et pour lui permettre de construire :

**axe 1** Sa capacité de communication

**axe 2** Une citoyenneté responsable

**axe 3** Son aptitude au sens critique et à l'autonomie

Ces objectifs généraux, entièrement conçus autour de l'élève, avec lui et pour lui, sont d'une grande ambition. Mais ils trouvent dans le contexte particulier de l'Osui des conditions particulièrement favorables pour y être poursuivis avec toutes les chances de succès.

### LES TROIS ÉLÉMENTS DE CONTEXTE FAVORABLES

#### 1 | *L'appartenance des établissements de l'Osui à un réseau associatif mondial*

- ✓ L'Osui et la Mlf sont des **organisations associatives indépendantes** dont chacun s'accorde à reconnaître la souplesse et la réactivité.
- ✓ La connaissance précise que le siège de l'Osui a de ses établissements facilite le pilotage et l'animation du réseau dans tous les domaines, y compris dans celui de la **pédagogie, où l'Osui entend innover pour le meilleur bénéfice des élèves.**
- ✓ Les productions résultant des congrès annuels Mlf/Osui, de même que les publications du siège ou les initiatives prises par celui-ci pour faciliter la participation des établissements à des concours et à des manifestations diverses, constituent un **socle solide de références** sur lequel tout établissement de l'Osui peut s'appuyer pour bâtir des projets et consolider sa réputation et son attractivité.
- ✓ Les neuf établissements de l'Osui sont **intégrés dans le vaste réseau mondial de la Mlf** et de ses 121 établissements, avec lesquels ils échangent, ce qui constitue une occasion permanente de stimulation et de progrès.
- ✓ En dehors des investissements, où l'Osui bénéficie du précieux **soutien des autorités marocaines** qui ont ainsi mis gracieusement à sa disposition le terrain de l'école primaire André Malraux à Rabat, puis ceux de Dakhla et de Lâayoune et, aujourd'hui, celui de Bouskoura, l'essentiel des charges, que ce soit pour le financement des constructions et des équipements ou pour les dépenses de personnel et les autres charges de fonctionnement, sont supportées sur la base de l'**autofinancement**. Cette caractéristique crée une sorte de fragilité constitutive qui oblige l'Osui et ses agents à apporter la **preuve permanente de la qualité de l'offre éducative** proposée.

## 2 | L'adhésion des familles

✓ L'inscription d'un enfant dans un établissement de l'Osui résulte de plus en plus souvent d'un **choix délibéré de sa famille et est vécue de manière positive**. Ces familles, pour la plupart marocaines, se sentent – elles le disent explicitement – « chez elles ».

✓ La plupart des élèves de l'Osui y **commencent leurs études dès la maternelle et les poursuivent dans le même établissement jusqu'à la fin du secondaire** : ceci renforce ce sentiment de familiarité, source de confiance.

✓ La **non-différenciation des tarifs** entre élèves français, marocains et étrangers-tiers qu'a délibérément voulue l'Osui renforce la conviction d'un traitement soucieux d'**équité**.

## 3 | La qualité des personnels exerçant dans les établissements de l'Osui

✓ Les personnels exerçant dans les établissements de l'Osui, quelles que soient leurs fonctions, se sentent **très attachés aux établissements** où ils exercent. Cette caractéristique, faisant écho à la fidélité des familles et des élèves, contribue au climat de convivialité et de confiance caractéristique de l'Osui.

✓ **L'absence d'anonymat dans les relations entre les personnels et les élèves**, y compris dans les établissements les plus importants, constitue un atout certain pour la personnalisation des parcours de formation.

# 4 Les orientations stratégiques 2015-2018 de l'Osui

Les huit priorités décrites ci-après tiennent compte, d'une part, d'une analyse attentive de la situation, et d'autre part, des objectifs généraux pédagogiques et éducatifs de la Mlf/Osui rappelés dans la partie 3 (*Des objectifs pédagogiques et éducatifs ambitieux*).

Les marges de progrès ainsi identifiées ne signifient en aucune façon que l'on partirait de zéro. Bien au contraire, ces orientations stratégiques 2015-2018 se veulent le plus souvent dans la ligne d'un prolongement ou d'un approfondissement des actions en cours.



### PRIORITÉ 1

Construire une citoyenneté éclairée et responsable



### PRIORITÉ 2

Renforcer la stratégie linguistique



### PRIORITÉ 3

Consolider la stratégie numérique



### PRIORITÉ 4

Inscrire les médiathèques au cœur de la dynamique des établissements



### PRIORITÉ 5

Améliorer le processus d'orientation des élèves



### PRIORITÉ 6

Construire des indicateurs pour mieux suivre les élèves dans leur parcours de réussite



### PRIORITÉ 7

La formation des personnels : un enjeu central



### PRIORITÉ 8

Constituer un réseau des anciens élèves de l'Osui

## D'OÙ PARTONS-NOUS ?

L'éducation à la citoyenneté correspond à un souhait des parents qui choisissent un établissement de l'OSUI et à une priorité que s'est toujours donnée l'OSUI et qui s'inscrit au cœur de la tradition de la Mlf.

Cette éducation à la citoyenneté a pour objectif central d'inciter l'élève à servir ce qui dépasse son intérêt personnel immédiat. Au sein de l'établissement, elle est destinée à lui faire prendre conscience qu'il vit dans une communauté partageant les mêmes valeurs, qui transcendent les différences de nationalités, de langues, de cultures ou de religions : chacun respecte autrui, chacun a des droits et des devoirs. Cette éducation, complémentaire de celle que la famille assure de son côté, sert de fondement à l'exercice futur d'une citoyenneté responsable et éclairée dans la vie adulte, au service de l'intérêt général et du bien commun.

Cette éducation à la citoyenneté passe évidemment en grande partie par les enseignements, par lesquels se développent la capacité de juger rationnellement, l'habitude de l'analyse objective et l'exercice du sens critique. Toutes les disciplines y concourent : les enseignements scientifiques bien entendu, mais aussi les sciences humaines, l'étude des littératures, l'initiation à la philosophie et le programme d'éducation civique, juridique et sociale. Mais aussi les disciplines artistiques et l'éducation physique et sportive.

Cependant l'éducation à la citoyenneté ne peut évidemment pas se résumer à des acquisitions de savoirs – y compris sur les droits et les devoirs – et à des capacités d'analyse et de réflexion. Elle doit également se construire dans l'action au sein de la communauté, par l'exercice de responsabilités effectives au service des autres. Elle doit multiplier les occasions d'apprentissage de l'entraide et de la solidarité. Elle doit mettre en valeur de manière pratique l'impératif du respect d'autrui. Elle doit ainsi préparer les élèves à mener une vie adulte responsable, où la promotion de ses propres intérêts de vie ou de carrière doit pouvoir se concilier avec l'engagement au service du bien commun.

## ENGAGEMENTS 2015/2018

### Engagement général :

*Les projets d'établissement et d'école intégreront un volet consacré à l'éducation à la citoyenneté.*

Une programmation annuelle des actions à mener dans cette perspective sera élaborée. Ces actions porteront, en fonction des caractéristiques de chaque école ou établissement, sur telle ou telle des thématiques suivantes, en les associant dans une logique d'ensemble qui leur donne un sens perceptible par les élèves et leurs familles :

- ✓ Actions planifiées et coordonnées de découverte des institutions du Maroc et de leur fonctionnement (visites, conférences, ateliers, etc.).
- ✓ Connaissance effective par tous les élèves du règlement intérieur ainsi que du sens et de la légitimité de ce qu'il contient, qui n'a rien d'arbitraire.
- ✓ Formation et responsabilisation des délégués de classe dans le secondaire et des conseils d'élèves du cycle III dans le primaire.
- ✓ Dynamisation du conseil de la vie lycéenne (CvL). Création d'un CvL de l'OSUI. Recherche d'un partenariat entre ce CvL de l'OSUI et un Conseil académique de la vie lycéenne d'une académie partenaire.
- ✓ Responsabilisation accrue des élèves dans les comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté.
- ✓ Valorisation de l'engagement des élèves dans des actions de solidarité, au sein de l'établissement ou à l'extérieur. Participation à des initiatives locales d'actions humanitaires ou de bénévolat social.
- ✓ Participation à des concours tels que ceux organisés par la Mlf/OSUI : *C'est ton droit!*; *Concours de nouvelles* (en français ou en arabe); *Itinéraires humanistes*.
- ✓ Participation à des concours en partenariat : *Commémoration du centenaire de la Grande Guerre*; *Parlement des enfants*; *Ambassadeurs en herbe*; *Course contre la faim*.
- ✓ Poursuite de l'implication des établissements dans les simulations du *Modèle francophone des Nations Unies* (M<sub>FNU</sub>).
- ✓ Mise en œuvre d'actions correspondant au programme de l'UNESCO relatif à *l'éducation au changement climatique au service du développement durable*.
- ✓ Aménagement de la pause méridienne des élèves les plus grands en vue de dégager un temps suffisant pour les activités de clubs et de débats contribuant à l'éducation citoyenne.
- ✓ Rappel du respect dû par les élèves à tous les personnels, qu'ils soient administratifs, d'enseignement, d'éducation, techniques, ouvriers ou de service.
- ✓ Rappel systématique fait aux personnels enseignants de leurs responsabilités en matière de vie scolaire, de respect du règlement intérieur, de comportement des élèves en dehors de la classe, etc.
- ✓ Professionnalisation accrue des personnels de surveillance.

L'identité de l'Osui, comme celle de la Mf, s'est largement construite à partir de sa devise *Deux cultures, trois langues*. La politique des langues est au cœur de l'identité de la Mf et de l'Osui.

## LA LANGUE FRANÇAISE

### D'OÙ PARTONS-NOUS ?

- ✓ **Un rappel** : une maîtrise assurée de la langue française, à l'oral comme à l'écrit est d'une importance éminente.
- ✓ **Un principe central** : au sein de l'institution scolaire, ce ne sont pas seulement les enseignants du primaire chargés des enseignements en français ou les professeurs de français du secondaire qui sont en charge d'un apprentissage de qualité de la langue française par les élèves. Ce sont tous les membres de la communauté éducative – qu'ils soient en charge des enseignements, de l'administration ou de l'éducation des élèves – qui doivent se sentir responsables, à un titre ou à un autre, de cet apprentissage qui n'est évidemment pas concentré dans les seules périodes des « cours de français ».
- ✓ **Un constat** : Le français n'est pas toujours suffisamment pratiqué par les élèves comme une langue de communication spontanée et naturelle, ce qui constitue pour eux un handicap et qui ne correspond pas au choix fait par leurs familles de les scolariser dans le système français.

### ENGAGEMENTS 2015/2018

- ✓ Inscrire au cœur de chaque projet d'école ou d'établissement une programmation destinée à renforcer la maîtrise de la langue française et à compléter ce qui est acquis pendant les cours et les exercices scolaires.
- ✓ Une attention toute particulière sera accordée au passage à l'écrit, où les élèves semblent se montrer relativement moins à l'aise qu'à l'oral.
- ✓ Développement des centres documentaires et incitation des élèves à les fréquenter.
- ✓ Participation à des concours.
- ✓ Organisation d'activités artistiques et culturelles développant la maîtrise de la langue (théâtre, clubs de poésie, ateliers d'écriture, chorales, etc.).

## ARABE, ANGLAIS ET AUTRES LANGUES VIVANTES

En début de scolarité, l'Osui a adopté une stratégie originale et efficace consistant à faire acquérir aux élèves un **plurilinguisme précoce français/arabe/anglais**. Cette stratégie, selon

les contextes, se concrétise de manière différente. Il s'agit de la conforter et de la développer dans les années à venir.

En revanche, la situation à l'autre extrémité du cursus, au niveau du second cycle secondaire, appelle des mesures fortes de relance de la **préparation à l'option internationale du baccalauréat – OIB**.

### LE CHOIX DU PLURILINGUISME PRÉCOCE : LES CLASSES TROIS LANGUES

#### D'OÙ PARTONS-NOUS ?

Les classes trois langues (arabe, anglais, français) constituent un dispositif particulièrement novateur, développé exclusivement dans le réseau de l'Osui. Ouvertes en moyenne section maternelle en 2012 à Casablanca (Val d'Anfa et Mers Sultan) et à Rabat, puis en 2013 à Tanger, elles concernent cette année (2014-2015) le niveau Cp (Casablanca et Rabat). Dans les 4 écoles impliquées à ce jour, 35 % des élèves des trois niveaux concernés fréquentent ces classes.

Dans chacune des classes concernées, les maîtres ou maîtresses interviennent en doublette, durant 7h par semaine, dans des séquences spécifiques en co-intervention, étant entendu que l'organisation retenue respecte globalement les volumes horaires réglementaires.

Les élèves sont inscrits dans ce dispositif à l'entrée en moyenne section, avec l'accord des familles et après observation du degré d'acquisition de la socialisation et d'entrée dans le langage durant l'année de fréquentation de la petite section.

Cette expérimentation est suivie de près par les corps d'inspection, qui en tirent un bilan très satisfaisant : cet apprentissage « en langue », plus que « des langues » (la motricité, par exemple, pouvant être abordée dans l'une ou l'autre des trois langues) lui donne un tour « naturel » et favorise l'expression spontanée dans les trois langues. Les compétences acquises dans chaque langue interagissent, amenant les élèves à un plurilinguisme additif authentique. Enfin, et ce n'est pas le moindre des avantages constatés, les trois langues font l'objet d'une considération égale, même si leur poids dans l'horaire global n'est évidemment pas le même.

S'agissant plus particulièrement de l'apprentissage de l'arabe, il semble que les classes trois langues permettent d'éviter les difficultés d'harmonisation des approches didactiques et pédagogiques que l'on peut parfois constater dans le dispositif « classique » suivi par les autres élèves.

\*\*\*\*\*

D'autres dispositifs de plurilinguisme précoce, différents de celui des « classes trois langues » existent également dans le réseau :

- ✓ Au lycée français d'Agadir, le choix a également été fait de proposer, depuis septembre 2014, les trois langues (français, arabe,



anglais) dès la moyenne section, mais selon une organisation différente de celle des « classes trois langues ». Tous les élèves de moyenne section sont impliqués dans ce dispositif.

✓ Au groupe scolaire Jacques-Majorelle de Marrakech, l'enseignement de l'anglais commence en grande section.

✓ En revanche, les effectifs accueillis dans les établissements d'Essaouira, Dakhla et Lâayoune, de même que la difficulté d'y trouver toutes les ressources requises en encadrement pédagogique, ne permettent pas pour l'instant d'envisager un réel projet de trilinguisme précoce. Quant à El Jadida, la réflexion est en cours.

## ENGAGEMENTS 2015/2018

✓ Le dispositif des classes trois langues va se développer jusqu'à la fin de l'élémentaire (C<sub>M2</sub>).

✓ L'organisation pour 2015-2016 au niveau du C<sub>E1</sub> est pratiquement mise au point.

✓ L'OSUI va rapidement aboutir à une clarification du niveau attendu dans le dispositif en fin de primaire, dans les cinq grandes compétences langagières définies par le CECRL.

✓ À l'entrée dans le secondaire, les élèves qui sortiront des classes trois langues de C<sub>M2</sub> (première promotion en juin 2019) devront pouvoir tirer parti de leurs acquis linguistiques, qui les rendront assurément aptes à suivre dans trois langues des enseignements non linguistiques. Assez naturellement, et comme cela est la règle dans les sections internationales de collège qu'ils fréquenteront, ils recevront en arabe une partie de l'enseignement d'histoire-géographie, en y étant peut-être mieux préparés que leurs condisciples. D'autre part, l'anglais pourra constituer une langue d'enseignement pour une autre discipline non linguistique.

## LA PRÉPARATION DE L'OPTION INTERNATIONALE DU BACCALAURÉAT (O<sub>IB</sub>): UNE STRATÉGIE DE RELANCE

### D'OÙ PARTONS-NOUS ?

La situation de l'enseignement de la langue et de la littérature arabes ainsi que de l'histoire-géographie en arabe dans les trois dernières années de la scolarité secondaire, aussi bien dans le réseau de l'OSUI que dans l'ensemble du réseau de l'enseignement français au Maroc, amène à une très sérieuse remise en question.

Des signes inquiétants de désintérêt vis-à-vis de la préparation de l'O<sub>IB</sub> franco-marocaine, que peuvent choisir les élèves à l'entrée en seconde, se manifestent en effet. En 2014, par exemple, 10 % seulement des élèves de seconde de Massignon ont choisi cette option, contre 25 à 30 % il y a quelques années.

Toujours en 2014, seulement 12 % des bacheliers de Malraux et 18 % des bacheliers de Massignon se sont présentés (avec

succès d'ailleurs) à l'O<sub>IB</sub>. D'une manière plus générale, la situation d'ensemble dans l'enseignement français au Maroc est préoccupante (à l'exception notable du groupe scolaire OSUI Le Détroit de Tanger : 50 % des bacheliers 2014 ont choisi l'O<sub>IB</sub> et du lycée OSUI Charcot d'El Jadida : 37 %). À cette même session 2014 du baccalauréat français passé au Maroc, on ne compte en effet que 15 % de bacheliers O<sub>IB</sub>, contre 24 % dix ans auparavant, en 2004.

Cette situation n'est guère satisfaisante et doit pouvoir changer rapidement, d'autant que la proportion d'élèves de nationalité marocaine dans les établissements de l'OSUI est très importante et que l'O<sub>IB</sub> a été créée pour eux. C'est un devoir que s'assigne l'OSUI, conformément à ses principes fondateurs et à ses valeurs.

## ENGAGEMENTS 2015/2018

Pour cela, une stratégie déterminée va être mise en place. Elle visera pour l'essentiel :

✓ à faire comprendre aux élèves et à leur famille que l'O<sub>IB</sub> s'adresse non pas à une « élite » mais à tout élève ayant effectué jusqu'en 3<sup>e</sup> une scolarité « normale ».

✓ à démontrer que les coefficients des matières spécifiques de l'O<sub>IB</sub> (langue-littérature arabes et histoire-géographie) ne sont pas de nature à pénaliser les élèves.

✓ que tout élève marocain scolarisé dans un établissement à programme français devrait avoir l'ambition – qui traduit tout simplement le souci d'être pleinement citoyen de son pays – d'atteindre un niveau élevé dans la maîtrise de la langue arabe et dans la connaissance de la littérature, de la culture, de l'histoire et de la géographie du Maroc et de l'aire de civilisation arabo-musulmane.

✓ à présenter aux élèves des exemples de cursus d'études supérieures suivis par des titulaires de l'O<sub>IB</sub> franco-marocaine, où les acquis résultant de la préparation de l'O<sub>IB</sub> ont constitué indéniablement des facteurs de réussite.

✓ à rappeler que, pour réussir son insertion professionnelle, la maîtrise de l'anglais se banalise et devient de moins en moins un atout distinctif. En revanche, apporter la preuve d'une bonne maîtrise de l'arabe et d'une solide culture générale portant sur le monde arabo-musulman, preuve qu'apporte le titre même de l'O<sub>IB</sub>, est incontestablement un avantage comparatif majeur.

✓ à inviter les professeurs de langue-littérature arabes et d'histoire-géographie qui interviennent dans la préparation de l'O<sub>IB</sub> (mais aussi dans le programme non O<sub>IB</sub>) à analyser leurs critères et leurs habitudes d'évaluation, en vue d'éviter toute surenchère dans les exigences (l'O<sub>IB</sub> est d'abord un baccalauréat français) qui aboutissent à la constitution de classes fréquentées par les seuls très bons élèves. L'O<sub>IB</sub> est faite pour faire progresser les élèves et n'a jamais été réservée à ceux qui n'ont pas vraiment besoin de progresser. C'est le fondement même de toute bonne pédagogie.

**Cette stratégie de relance, pour être efficace, doit être menée d'un même élan par l'ensemble des établissements de l'Osui et doit :**

- ✓ s'appuyer sur l'expertise des corps d'inspection français et marocains.
- ✓ s'enrichir de l'expérience d'autres lycées, en France et à l'étranger, qui préparent à l'OIB.
- ✓ trouver les moyens les plus efficaces pour valoriser le travail des élèves préparant l'OIB et pour en faciliter la préparation (positionnement des cours dans les horaires ; manifestations réservées aux élèves de l'OIB, telles que visites ou voyages ; venue de conférenciers ; organisation de débats où sont invités les parents ; actions culturelles de tout type ; etc.).
- ✓ faire appel aux témoignages des anciens élèves titulaires de l'OIB.
- ✓ sensibiliser les familles à l'intérêt de l'OIB, en les réunissant et en constituant à leur intention des argumentaires ciblés. Concevoir des actions de communication et de promotion en direction du grand public et des médias.
- ✓ Impliquer au sein des établissements l'ensemble des acteurs, en mettant en première ligne les équipes de direction, acteurs essentiels de cette stratégie de relance de l'OIB.
- ✓ De son côté, le siège de l'Osui étudiera la possibilité d'organiser un colloque ou des journées d'études sur l'OIB franco-marocaine, en collaboration avec les ministères français et marocain de l'Éducation nationale.

## LA MAÎTRISE DE L'ANGLAIS ET DES AUTRES LANGUES VIVANTES

### D'OÙ PARTONS-NOUS ?

En dehors des dispositifs de pluralisme précoce (voir plus haut, *Les classes trois langues*), l'Osui est seul au Maroc à dispenser un enseignement de l'anglais dès le cours préparatoire (et même dès la grande section, à Marrakech) : une heure d'initiation avec intervention du maître de la classe et, le plus souvent, d'un locuteur natif. Cet enseignement se poursuit à partir du Cε2 à raison d'une heure et demie et selon le même schéma d'organisation et généralement en groupes restreints. Les élèves tirent le plus grand bénéfice de ce type d'enseignement précoce. C'est ainsi que, lorsque le moment sera venu de proposer l'enseignement d'une discipline non linguistique en anglais à compter de la 6<sup>e</sup>, on ne manquera pas de candidats préparés.

### ENGAGEMENTS 2015/2018

- ✓ L'objectif visé par l'Osui dans sa stratégie d'action est celle d'une maîtrise des trois langues que sont le français, l'arabe et l'anglais aux niveaux B2 (minimum), C1 ou C2 (préférable et parfaitement atteignable) en fin d'études secondaires.
- ✓ Il est également de faire en sorte que soient considérées

comme objet de la même attention la langue arabe et la langue française et que les élèves y accordent la même importance.

- ✓ Il s'agit également de systématiser dans l'ensemble du réseau la préparation des élèves du secondaire aux épreuves des certifications de type Cambridge ESOL (pour l'anglais, en 4<sup>e</sup> et en 1<sup>re</sup>) ou Cervantes DELE (pour l'espagnol, en 1<sup>re</sup>).
- ✓ **L'enseignement d'autres langues vivantes** fait également partie de l'offre de l'Osui et est encouragé. C'est ainsi qu'à Tanger, l'espagnol est obligatoire en 4<sup>e</sup> et en 3<sup>e</sup>. Proposé à partir de la 2<sup>nd</sup>e en Lv3 facultative, cet enseignement rencontre un grand succès puisque 80 % des élèves de Terminale passent l'épreuve correspondante d'espagnol au baccalauréat.

### ENGAGEMENTS GÉNÉRAL POUR LA STRATÉGIE LINGUISTIQUE 2015-2018

L'Osui a institué, début 2015, une commission pédagogique des langues vivantes regroupant un chef d'établissement, l'IEN coordonnateur pédagogique 1<sup>er</sup> degré de l'Osui, un proviseur adjoint, le professeur référent « anglais » du secondaire, cinq directeurs d'école et 4 référents pédagogiques « langues vivantes » du primaire. C'est dans le cadre de cette commission, avec le concours du siège et en mobilisant toutes les expertises requises, que seront déterminés les meilleurs moyens de développer et de renforcer la stratégie linguistique de l'Osui, de la maternelle à la Terminale.

## D'OÙ PARTONS-NOUS ?

Le développement des usages du numérique dans les établissements scolaires constitue l'une des priorités fortes de la Mission laïque française et de l'Osui. S'inscrivant dans la dynamique de la loi de refondation de l'École du 9 juillet 2013, le congrès Mlf/Osui qui s'est tenu à Saragosse en 2014 a été pour l'essentiel consacré au numérique, sur le thème : *Le numérique élève, réunit, innove*. Le congrès 2015 de Dijon, intitulé *Le numérique : communication, citoyenneté, autonomie*, est destiné à prolonger cette réflexion. C'est dire l'importance qu'y accordent la Mlf et l'Osui.

Pour la déclinaison de cette stratégie au sein des établissements de l'Osui, les équipes de direction ont constitué un groupe de travail, qui a abouti à la conclusion suivante :

✓ La mise en œuvre réussie d'un projet numérique ambitieux dépend de certaines conditions. Celles-ci portent évidemment sur la mise à niveau des équipements ainsi que sur les questions de maintenance. Il faut cependant également traiter de la modernisation de la gestion des ressources humaines et financières et de la communication intra et inter établissements. Il convient surtout de progresser sur la question centrale de la pédagogie numérique, qui passe bien entendu par une formation spécifique des personnels car l'objectif est bien que le numérique pénètre la classe et irrigue la pédagogie, de telle sorte que son usage renforce les capacités de communication des élèves, contribue au développement de leur autonomie et à la construction progressive d'une citoyenneté responsable.

## ENGAGEMENTS 2015/2018

### Engagement général :

*Créer une commission numérique Osui.*

### Équipements et maintenance

Une politique commune du réseau est en voie de s'affirmer en matière d'équipements et de maintenance. Elle porte sur :

- ✓ l'élaboration d'un standard numérique harmonisé des salles de classe et de la médiathèque.
- ✓ l'agencement et l'équipement des salles informatiques permettant le travail en petits groupes et sur l'équipement dans chaque établissement d'une salle de visioconférence.
- ✓ la définition de critères de choix pour les équipements.
- ✓ la conception et l'évolution des réseaux numériques internes.
- ✓ le développement d'une politique de l'Osui concernant les logiciels libres.
- ✓ la mise au point de critères communs de vétusté et de remplacement des matériels et des logiciels.

✓ la définition de critères permettant de choisir au mieux, selon les situations et les types d'entretien et de maintenance à assurer, entre le recours à l'externalisation ou le renforcement de l'expertise interne.

### Outils de gestion

Les informations reçues ou délivrées par les établissements scolaires sont de plus en plus nombreuses et concernent aussi bien les élèves, les familles, les personnels, les administrations et les partenaires de ces établissements. Les outils actuellement utilisés peuvent se révéler inadaptés. Des améliorations ou évolutions seront mises à l'étude, aussi bien pour la gestion administrative que pour la gestion financière.

### Dans le domaine administratif

- ✓ Application *Colibri*, développée par le siège, base de données commune pour le siège et les établissements.
- ✓ Mise en ligne de formulaires d'urgence pour l'infirmerie.
- ✓ Suivi des remplacements des enseignants.
- ✓ Recrutement des personnels en contrat local en relation avec la base de recrutement développée au siège.
- ✓ Optimisation de l'utilisation du logiciel *Factos* (base unique du fichier élèves, utilisation du module inscriptions et réinscriptions).
- ✓ Recherche d'une compatibilité entre *Factos* et *Totem* (base élèves du SCAC).

### Dans le domaine de la gestion financière

- ✓ Logiciel *AGE* pour la gestion budgétaire et comptable.
- ✓ Logiciel de paie adapté aux deux systèmes de rémunération (locale et française).
- ✓ Logiciel de banque pour le suivi de la trésorerie.
- ✓ Logiciel *Factos* pour la gestion des droits de scolarité.

L'ensemble de ces outils doit permettre de fiabiliser les indicateurs concernant les résultats et les performances de l'Osui dans des domaines multiples (résultats scolaires, satisfaction des vœux dans la procédure APB, taux de remplacement des enseignants absents, mesures disciplinaires, absentéisme des élèves, fréquentation des médiathèques, etc.).

*[voir la fiche priorité 6]*

### La communication numérique intra et inter établissements

- ✓ En interne, les sites Web ou, mieux, les espaces numériques de travail de chaque établissement doivent être renforcés, notamment pour faciliter les échanges d'information en ligne entre l'établissement, les familles et les élèves, mais aussi entre enseignants. En conséquence, la sécurité des sites et de l'accès aux informations qu'ils détiennent devient un impératif majeur.
- ✓ Par ailleurs, les neuf établissements du réseau de l'Osui sont appelés à travailler de plus en plus collégalement et



en réseau. L'OSUI va donc développer un système fiable de communication inter établissements et avec le siège par visioconférences.

### **La montée en puissance de la pédagogie numérique**

✓ Les élèves sont amenés à apprendre de plus en plus en ligne. Il s'agit donc de les former à faire un usage pertinent de ces ressources.

Ceci conduit à modifier les habitudes, le rapport aux supports, les relations maître/élève. Tâche difficile. C'est ainsi, par exemple, qu'une bonne part des manuels numériques actuels innove peu, se cantonnant à être, à peu de choses près, la projection vidéo d'un support papier.

✓ Ce travail de longue haleine déborde de loin le seul champ de responsabilités de l'OSUI. Un acteur tel que le réseau Canopé, avec lequel la Mlf/OSUI a signé une convention et qui est présent dans toutes les académies et les départements français (éditeur de ressources pédagogique transmédias) doit pouvoir aider très efficacement les établissements de l'OSUI.

✓ Par ailleurs, les outils utilisés dans le réseau OSUI pour les évaluations (par exemple *CERISE*) vont faire l'objet d'un examen collectif attentif.

✓ Globalement, la nécessité s'impose d'un regard critique des pédagogues sur l'évolution des ressources et des dispositifs qui leur sont proposés (plateformes gratuites ou payantes, séquences d'enseignement sur *YouTube*, par exemple). Ceci implique une mutualisation des analyses et des appréciations. Cette mutualisation s'effectuera dans un premier temps au niveau des médiathèques, lieu naturel d'échanges entre les personnels concernés. Dans un deuxième temps, elle se prolongera au niveau du réseau.

✓ Enfin, les actions déjà menées dans le domaine de l'éducation aux médias, à l'information et à l'usage responsable d'internet et des réseaux sociaux seront confortées, et ce de manière d'autant plus attentive et systématique que l'utilisation par les élèves de ces réseaux est quasi exponentielle.

### **La formation au numérique des personnels**

Cette formation est incontournable et doit dépasser le stade de l'auto-formation, le plus souvent citée par les personnels. Elle peut prendre la forme de stages, ou d'un accompagnement par les pairs et/ou par les référents. La stratégie de l'OSUI porte à ce sujet sur les objectifs suivants :

✓ L'apprentissage de l'utilisation de plateformes numériques (de type *Moodle*, plateforme d'apprentissage en ligne sous licence libre) ou d'espaces numériques de travail (ENT) tels que *itslearning* primaire ou secondaire, ce dernier pouvant intégrer des logiciels tels que *Pronote*.

✓ L'utilisation du tableau blanc interactif (TBI).

✓ La certification C2i2e (certificat Informatique et Internet niveau 2 – Enseignant) pour les personnels volontaires.

✓ La formation des responsables des médiathèques  
[voir la fiche priorité 4]

✓ La mise en place d'un tutoriel des outils pédagogiques utilisés dans le réseau par les personnels nouvellement recrutés.

## D'OÙ PARTONS-NOUS?

Depuis l'audit réalisé à sa demande en 2010, l'OSUI a mené une politique déterminée en matière de politique documentaire dans ses neuf établissements du Maroc.

- ✓ Les centres de ressources ou médiathèques des établissements ont fait l'objet d'une action planifiée de développement.
- ✓ Un cahier des charges a été élaboré pour l'aménagement ou le réaménagement des divers espaces composant les médiathèques.
- ✓ Des crédits importants ont été consacrés, avec une aide financière considérable du siège de l'OSUI, à l'équipement informatique des médiathèques ainsi qu'à l'enrichissement des fonds d'ouvrages et aux abonnements.
- ✓ Les responsables chargés de l'animation des BCD et les professeurs documentalistes des CDI ont participé à des stages de formation.
- ✓ Un professeur documentaliste référent a été désigné et intervient en appui à ses collègues dans l'ensemble du réseau OSUI.

## ENGAGEMENTS 2015/2018

À partir de ces acquis importants, la stratégie pour les années à venir consiste à inscrire le rôle des médiathèques au cœur de la dynamique pédagogique des établissements.

- ✓ Tout d'abord, les médiathèques et leurs personnels spécialisés sont invités à apporter un concours croissant aux enseignants en vue de développer les compétences indispensables pour l'accès aux informations pertinentes concernant leur discipline et leurs projets.  
Le foisonnement de l'information, notamment dématérialisée, la multiplicité des sources, le degré très variable de fiabilité de ces sources, tout ceci implique que les enseignants soient dotés d'une forte culture méthodologique concernant l'accès à l'information et le traitement de celle-ci. Les responsables des médiathèques scolaires doivent donc devenir pour leurs collègues des « experts d'accès à l'information » et du traitement de celle-ci.
- ✓ Les médiathèques doivent également être des lieux de « veille numérique » repérant et analysant les nouvelles ressources informatiques pour les enseignants.
- ✓ Les responsables des médiathèques scolaires ont évidemment un rôle important à jouer dans l'organisation des séquences organisées par les professeurs et qui sont spécifiquement destinées à initier les élèves à la recherche documentaire.

- ✓ L'évolution des approches pédagogiques conduit à un développement affirmé de projets interdisciplinaires. Les médiathèques scolaires doivent devenir à ce sujet le lieu naturel et privilégié des échanges entre les personnels impliqués dans ces projets et leur apporter un soutien systématique.
- ✓ C'est aussi très naturellement que les BCD et les CDI doivent se montrer des acteurs majeurs pour le développement des activités culturelles et artistiques complémentaires aux enseignements.
- ✓ Les CDI du secondaire ont un rôle éminent à jouer dans la politique d'orientation des établissements et le secteur du CDI consacré spécifiquement à l'orientation devra faire l'objet d'une attention toute particulière pour pouvoir constituer un pôle de ressources actualisé et fiable.
- ✓ Il conviendra de veiller à ce qu'il y ait des ressources de qualité et en nombre suffisant pour la documentation (tous supports) concernant les différentes langues enseignées ou d'enseignement, à commencer par les fonds relatifs à l'arabe et à l'anglais.
- ✓ Enfin, les directeurs d'école et les chefs d'établissement de l'OSUI sont invités à rechercher les meilleurs moyens pour renforcer l'amplitude horaire d'ouverture des BCD et CDI, en évitant que ces centres documentaires soient fermés durant les périodes où les élèves ont justement du temps pour les fréquenter.

## D'OÙ PARTONS-NOUS ?

L'orientation des élèves est un processus complexe qui, depuis les dernières années de collège, mobilise l'ensemble des personnels d'enseignement et d'éducation des établissements de l'Osui, guidés en cela par les instructions et les programmes du ministère français de l'Éducation nationale.

S'agissant plus particulièrement de l'orientation vers les formations supérieures ou de la découverte des métiers, ces établissements ont pris et continuent de prendre des initiatives très intéressantes, dont il serait trop long de faire ici le bilan. De même, chaque établissement de l'Osui comportant un second cycle secondaire s'attache à faire du choix d'orientation après la Seconde un choix éclairé et positif.

Pourquoi alors considérer que l'orientation doit constituer pour les années à venir un objectif stratégique prioritaire ?

C'est essentiellement parce que le contexte spécifique des établissements de l'Osui (préparation limitée aux trois séries du baccalauréat général et au baccalauréat technologique tertiaire ; proportion très importante d'élèves marocains envisageant de poursuivre leurs études hors du Maroc) doit les amener à renforcer leur collaboration avec, d'une part, les académies partenaires et, d'autre part, en interne, en faisant monter en puissance des initiatives communes.

## ENGAGEMENTS 2015/2018

✓ Trois pôles de regroupement peuvent être constitués :

- 1 - Casablanca, El Jadida, Essaouira ;
- 2 - Agadir, Marrakech ;
- 3 - Rabat, Tanger.

✓ Dans chacun de ces pôles, et en complément bien entendu des actions menées par chaque établissement, sera défini un projet annuel conjoint, marqué par des étapes de type « Forum des formations supérieures », « Forum des métiers », « Périodes d'entretiens individualisés en présentiel ou à distance », *etc.*

✓ Chacun des trois pôles recherchera auprès de l'une des académies partenaires de l'Osui une collaboration organisée et planifiée, permettant aux établissements de profiter à plein d'une expertise académique, qu'il serait illusoire de vouloir dupliquer au niveau du réseau Osui, tant elle est complexe et partagée entre divers acteurs.

✓ De même, chaque pôle identifiera les compétences à mobiliser dans son environnement pour contribuer aux actions d'information en vue de l'orientation : chez les parents d'élèves, chez les anciens élèves, auprès des institutions de formation supérieure de proximité, auprès des chambres professionnelles, *etc.*

✓ Enfin, chaque pôle constituera un corpus de références (documentation papier ou accessible sur certains sites identifiés) avec la collaboration des professeurs documentalistes et des professeurs principaux, aidés en cela par les spécialistes des académies partenaires, de telle sorte que le secteur « Orientation » des CdI devienne un lieu attractif et fiable pour les élèves et les enseignants.

La création d'un poste à temps complet consacré à l'ensemble du réseau pourra, après examen plus approfondi, être décidée par le siège de l'Osui.

Sans que son rôle ait pour effet de déresponsabiliser les personnels chargés de l'orientation dans chaque établissement, le titulaire de ce poste :

✓ serait chargé d'organiser les missions ponctuelles des conseillers d'orientation psychologues venant des académies partenaires ;

✓ d'animer les échanges entre les établissements de l'Osui et les établissements en France accueillant les élèves après le baccalauréat (CPGE, écoles d'ingénieurs ou commerciales recrutant au niveau baccalauréat, premiers cycles universitaires, *etc.*) ;

✓ des relations avec les formations post-baccalauréat marocaines et avec le réseau des anciens élèves ;

✓ d'être une personne ressource pour la programmation annuelle par chaque établissement de ses actions en vue de l'orientation, depuis la classe de 4<sup>e</sup> ou de 3<sup>e</sup> jusqu'à la classe terminale.

# Construire des indicateurs pour mieux suivre les élèves dans leur parcours de réussite

## D'OÙ PARTONS-NOUS ?

Il n'existe pas actuellement, pas plus pour le réseau des établissements de l'Osui que pour celui, plus général, de l'enseignement français au Maroc, de recueil d'informations comparatives permettant de mieux suivre le parcours scolaire des élèves et d'apprécier la performance des établissements.

Se référer aux indicateurs produits pour l'enseignement scolaire en France par la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance du ministère de l'Éducation nationale ne constituerait pas une démarche pertinente, compte tenu des différences de situation constatées, tant pour les caractéristiques des élèves que pour celles des établissements.

Aussi, la mise au point d'indicateurs au sein du réseau Osui doit sans nul doute constituer une aide précieuse pour l'administration des établissements et leurs équipes pédagogiques et éducatives.

## ENGAGEMENTS 2015/2018

Les neuf établissements de l'Osui vont s'atteler à cette tâche dès 2015-2016. Pour ne pas alourdir le travail, les données déjà présentes dans les logiciels de gestion utilisés par les établissements (*Pronote, Nota Bene, Molière*, par exemple), devront pouvoir être importées.

**Seront ainsi construits :**

### Des indicateurs d'entrée

#### ✓ Catégories

- > Admis sur tests-concours
- > Admis sans tests en Ps (fratries)
- > Admis sans test (admission de droit pour les élèves de nationalité française)
- > Admis sans test (enfants du personnel)

#### ✓ Sexe

#### ✓ Nationalité (s)

#### ✓ Langue(s) utilisée(s) à la maison

#### ✓ Retard ou avance

### Des indicateurs de déroulement de la scolarité

#### ✓ Indicateurs de performance scolaire

- > Doublements/passage de classe anticipé
- > Validation des paliers du socle commun
- > Résultats aux évaluations pour la langue arabe (CP, CM2)
- > Résultats au DNB, aux épreuves anticipées du baccalauréat, au baccalauréat (en distinguant OIB et non OIB)
- > Pourcentage d'élèves ayant choisi l'OIB en 2<sup>nde</sup>, 1<sup>re</sup> et Terminale

> Pourcentage de candidats au baccalauréat ayant choisi l'OIB

> Résultats aux certifications Cambridge et Cervantès

#### ✓ Des indicateurs de vie scolaire

- > Absences/retards
- > Passages à l'infirmerie
- > Dispenses d'Eps
- > Sanctions (exclusions, commissions de vie scolaire, conseils de discipline)
- > Projets d'accueil individualisés - PAI; Plans d'accompagnement personnalisé - PAI (ex PPRE); Projets personnalisés de scolarisation - PPS/Auxiliaires de vie scolaire - Avs
- > Bilan des activités pédagogiques complémentaires - Apc
- > Résultats de l'Association sportive

### Des indicateurs de sortie

✓ Orientation en cours de scolarité : fin de 3<sup>e</sup>, fin de 2<sup>nde</sup>

✓ Orientations post-baccalauréat :

- > Lieu : Maroc, France, autres;
- > Type d'études : CPGE, Université, Écoles Bac + 2;
- > Réponses données aux vœux dans la procédure APB.

✓ Réussite à Bac + 1, Bac + 2, Bac + 3, etc.

[Réflexion sur les moyens d'obtenir ces données]

✓ Type d'insertion professionnelle après études supérieures [idem]

## D'OÙ PARTONS-NOUS?

La formation continue de l'ensemble des personnels des établissements d'enseignement français au Maroc fait l'objet d'une programmation annuelle, établie au terme d'une concertation entre établissements et coordonnée par le SCAC. Cette formation est assurée dans le cadre de stages inscrits à un plan annuel de formation et ouverts aux personnels de tous les établissements homologués.

Par ailleurs, le service de l'EN et le Centre d'études arabes du SCAC assurent une mission qui intègre une dimension essentielle de formation.

Ce dispositif ne suffit cependant pas à apporter pleinement réponse aux besoins des établissements de l'OSUI.

### **La situation des ressources humaines dans les établissements de l'OSUI se caractérise par plusieurs traits.**

- ✓ Le pourcentage de personnels n'appartenant pas aux cadres de l'Éducation nationale française y est important.
- ✓ Le recrutement des personnels s'effectue selon des procédures rigoureuses : examen en commission pour les titulaires ; entretiens approfondis pour les non titulaires.
- ✓ Parmi les personnels non titulaires, beaucoup possèdent des compétences professionnelles avérées. C'est ce qui explique la qualité remarquable des résultats obtenus aux examens, ceux-ci n'étant donc en réalité nullement corrélés à l'importance de la proportion de titulaires, comme on le constate d'ailleurs dans d'autres pays.
- ✓ Tous les enseignants qui ne sont pas titulaires de l'Éducation nationale française s'engagent, au moment de leur recrutement, à préparer une certification dont l'obtention garantit un niveau de maîtrise du français correspondant aux exigences des programmes dispensés à l'OSUI. Il s'agit du Diplôme approfondi de langue française (DALF).
- ✓ Le réseau de l'OSUI étant en expansion constante depuis sa création, des besoins importants de recrutement se manifestent chaque année, ce qui nécessite une politique spécifique d'entrée non pas tant dans un métier d'éducation en général que dans celui consistant à exercer ce métier dans le contexte particulier qu'est celui d'un établissement à programme français.
- ✓ Dans le secondaire, l'OSUI a construit un dispositif de « professeurs référents » en anglais, documentation, français, histoire-géographie, mathématiques, physique-chimie et sciences de la vie et de la terre. Ces référents sont chargés d'animer les équipes disciplinaires et d'être à disposition de leurs collègues.
- ✓ Dans le primaire, l'OSUI peut compter depuis début 2015 sur le concours en continu d'un IEN honoraire en résidence au

Maroc, chargé de la coordination du 1<sup>er</sup> degré et qui travaille en lien direct avec le siège de l'OSUI pour le pilotage pédagogique du réseau.

- ✓ Enfin, l'OSUI a contracté des partenariats avec plusieurs académies et avec des établissements publics. Les établissements de son réseau ont ainsi accès aux dispositifs de formation existant dans ces organisations et sont en train de développer – notamment avec des établissements partenaires et des personnels d'inspection – des relations durables pouvant se concrétiser par l'organisation de stages venant en complément de ceux figurant au plan annuel de formation continue Maroc du SCAC.

## ENGAGEMENTS 2015/2018

### Les axes de progrès pour la formation continue dans le premier degré

Un projet de « pôle de ressources pédagogiques Maroc » a été élaboré conjointement, début 2015, par le SCAC et l'OSUI. Plusieurs types d'intervention ont été définis pour l'organisation des formations du premier degré dans les prochaines années.

- ✓ Les nouveaux recrutements se font de manière privilégiée au sein du vivier des personnels vacataires qui assurent des remplacements. Les conseillers pédagogiques auprès de l'EN sont chargés de définir et de veiller à la bonne mise en œuvre des actions de formation concernant ces vacataires remplaçants et les nouveaux enseignants recrutés locaux.
- ✓ Dans chaque niveau primaire des établissements de l'OSUI, un ou plusieurs tuteurs sont identifiés parmi les plus qualifiés des enseignants, afin d'accompagner leurs collègues moins chevronnés.
- ✓ Les professeurs des écoles en possession du titre de « maître formateur » (CAFIPEMF) reçoivent mission d'organiser et d'animer des actions de formation continue répondant aux besoins spécifiques concernant les enseignants du primaire.
- ✓ Dans la phase de préparation du plan annuel de formation continue Maroc pour le premier degré, la priorité est accordée à l'actualisation des connaissances des titulaires du CAFIPEMF et à la formation des tuteurs.
- ✓ En tant que de besoin, il est fait appel aux ressources en formation des académies partenaires pour compléter les actions du plan annuel de formation Maroc.

*Par ailleurs, l'expérimentation des classes trois langues [voir priorité 2] nécessite bien entendu un suivi particulier intégrant des actions spécifiques de formation.*

### Les axes de progrès pour la formation continue dans le secondaire

Là aussi, le plan de formation continue Maroc ne suffit pas à répondre pleinement aux besoins identifiés des établissements de l'OSUI.





✓ Les enseignants expatriés ayant reçu une mission de conseil pédagogique n'intervenant guère, de fait, dans les établissements de l'Osui, le rôle des professeurs référents de l'Osui est essentiel et la priorité est de les aider dans la réalisation de leur mission d'accompagnement de leurs collègues.

✓ Pour cela, et conformément à leur souhait, ces référents vont se voir proposé un dispositif de liaison permanente avec l'expertise existant dans les académies partenaires, qui prendra la forme, par exemple, de la désignation d'un IA-IPR leur servant de correspondant.

✓ Grâce aux référents, qui connaissent bien les attentes de leurs collègues, les académies partenaires vont proposer des actions de formation complémentaires en adéquation plus fine avec les besoins identifiés, ce qui correspond aux objectifs d'une formation continue efficace.

#### **La nécessité d'une préparation à l'exercice du métier dans le contexte marocain**

À chaque rentrée scolaire sont affectés dans les établissements de l'Osui des personnels français qui découvrent à cette occasion à la fois le Maroc et l'Osui.

✓ Pour ces personnels, des actions précises d'adaptation au contexte seront organisées. Non seulement il s'agit de les aider à connaître et à comprendre un pays qui est celui de la majorité de leurs élèves, mais il leur faut également comprendre, en vue d'y adhérer pleinement, la spécificité du projet éducatif de l'Osui.

✓ Pour ce faire, l'Osui s'appuiera non seulement sur des ressources externes de proximité, mais, en tout premier lieu, sur les ressources internes que constituent les compétences des personnels marocains exerçant dans les établissements. Ces personnels sont de véritables « passeurs de culture », fonction qu'ils peuvent d'autant mieux exercer qu'ils ont eu, eux aussi, à franchir pour leur propre compte les étapes vers ce biculturalisme propre à l'Osui.

## D'OÙ PARTONS-NOUS?

Compte tenu de leur relative jeunesse, les établissements de l'Osui ont encore peu d'anciens élèves. Malgré cela, il leur est difficile de suivre les parcours d'études supérieures des bacheliers sortant de chez eux et de connaître les caractéristiques de leurs parcours professionnel ultérieur.

Par ailleurs, lorsque les anciens élèves sont identifiés, ils se définissent d'abord – et même exclusivement – comme anciens élèves de tel ou tel établissement et non pas comme anciens de l'Osui.

À ce jour, il n'existe pas d'association d'anciens élèves réellement active dans l'un ou l'autre des établissements de l'Osui. Bien entendu, il existe encore moins d'association plus générale qui serait celle des anciens élèves de l'Osui.

Cette situation devrait pouvoir changer, tant sont évidents les avantages liés à des échanges structurés et réguliers avec les anciens élèves (et entre anciens élèves) et à leur participation, en tant qu'*alumni*, à la vie du réseau. L'Osui devrait ainsi pouvoir être identifiée comme la « maison commune » où l'on a fait ses études primaires et/ou secondaires, que ce soit à Casablanca ou à Tanger, à Agadir ou à Rabat.

En cherchant à rester en contact avec leur ancien établissement et, par son intermédiaire, avec l'Osui, les anciens élèves devraient pouvoir d'abord trouver un motif de fierté et une incitation à une solidarité entre anciens.

Ils pourraient également apporter à l'Osui, à ses administrateurs, à ses professeurs et à ses élèves, et sans que cela leur prenne trop de temps, le bénéfice de leur expérience.

## ENGAGEMENTS 2015/2018

✓ Contribution des anciens élèves à l'orientation post-baccalauréat, sous forme de témoignages et de conseils, dans le cadre d'une participation – en présentiel ou à distance – à des réunions d'information ou à des entretiens individualisés avec des élèves de second cycle.

✓ Aide des anciens élèves à une insertion réussie dans le supérieur, que ce soit pour le volet « études » ou pour le volet « installation/hébergement/conseils pratiques », sous forme de parrainages.

✓ Organisation d'événements à caractère professionnel, culturel, sportif ou même simplement festif, permettant de regrouper des anciens élèves et des élèves actuels du second cycle secondaire.

✓ Contribution des anciens élèves, au travers de leurs relations avec les médias, au renforcement de l'identité de l'Osui et de son rayonnement, tout comme au développement de l'image et

de la notoriété des établissements qui la composent.

Pour ce faire, il semble avéré que la formule classiquement adoptée pour susciter la création et faire vivre des associations d'anciens élèves, par le biais d'une entrée spécifique sur les sites Internet des établissements, ne fonctionne plus guère, du moins si elle est choisie en première instance. Comme tout le monde en effet, les anciens communiquent essentiellement par le biais des réseaux sociaux.

✓ En fédérant ses neuf établissements, l'Osui ouvrira un compte dans quelques-uns de ces réseaux et y affectera un gestionnaire de communauté (*Community Manager*) chargé d'organiser les échanges avec les anciens, de leur proposer des thématiques d'échanges et de nourrir au quotidien les contenus informatifs en direction du compte, à partir des informations fournies par les établissements.

✓ Dans un deuxième temps, sera constituée, en complément de cette participation aux réseaux sociaux, une association des anciens élèves de l'Osui dans une forme classique. Cette association pourra rejoindre dès sa création l'association des anciens élèves des lycées français du monde ([www.alfm.fr](http://www.alfm.fr)).



9 rue Humblot

F - 75 015 Paris

T +33 (0) 145 786 171

F +33 (0) 145 784 157

[www.mlfmonde.org](http://www.mlfmonde.org)

**Office scolaire et  
universitaire international**

9 rue Humblot  
F - 75 015 Paris

Téléphone :  
+33 (0) 145 786 171  
[www.mlfmonde.org](http://www.mlfmonde.org)

**Directeur de publication**  
Jean-Christophe Deberre

**Auteur**  
Jacques Verclytte

**Conception et réalisation  
graphiques**  
Alexis Oukkal

**Visuels**  
[freepik.com](http://freepik.com)

**Impression**  
Efficient

© Mai 2015